la SNCB à votre service TROUVER SA VOIE DANS LA VENTE

APERÇU DE LA VENTE À LA SNCB

Avant-propos

1.	Où pouvez-vous obtenir des renseignements?	3
	TRAFIC INTERIEUR	
	TRAFIC INTERNATIONAL	
2.	Où pouvez-vous acheter les divers produits ferroviaires ?	7
	Vente dans les gares	7
	Vente dans les agences de voyage	9
	Télévente	9
	Vente par Internet	9
	Vente de titres de transport par les distributeurs automatiques	10
	Vente de titres de transport dans le train	11
3.	Conseils au moment de l'achat	13
4.	Possibilités de paiement	15
5.	Délais de réservations et validité de votre titre de transport	17
6.	Cartes de réduction spéciales	19
7.	Vous n'êtes pas satisfait de notre offre de produits et de services ?	20
8.	Conditions Générales	21
9.	Liste des gares	23
An	nexes : brochures d'informations disponibles	33

Les informations contenues dans cette brochure sont valables au moment de l'impression et sont sujettes à des modifications ultérieures. Malgré tout le soin apporté pour écrire cette brochure, il se peut qu'elle comporte des erreurs ou des omissions. L'éditeur ne peut en être tenu responsable.

Editeur responsable : D. Desnyder, rue de France 54 5/6 - 1060 Bruxelles - SNCB Centre d'Activité Voyageurs International.

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

Qui ne souhaite partir un jour ou plus avec la famille ou des amis? Profiter du doux farniente dans le Sud, découvrir le parc d'attractions Disneyland® Paris, passer un week-end à Londres, prendre un bon bol d'air à la Mer du Nord, se balader dans les Ardennes ou encore se détendre en faisant du lèche-vitrines? Tout est possible en train.

Les conseils, adresses et numéros de téléphone de cette brochure ont pour but d'améliorer l'accès à nos différents services. Vous désirez un renseignement, vous voulez réserver ou acheter un billet ? N'hésitez pas à nous contacter à l'un des numéros mentionnés. Nos collaborateurs vous fourniront aide et conseil.

Pour vos questions au sujet d'un produit spécifique et pour l'élaboration d'un itinéraire précis, vous êtes sur la bonne voie chez nous.

Conservez soigneusement cette brochure.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances!

L. Pardon administrateur-directeur

1. Où pouvez-vous obtenir des renseignements ?

Vous aimeriez partir et vous voudriez obtenir des informations concernant les horaires des trains ou les prix. Appelez tout simplement nos services d'informations qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

TRAFIC INTERIEUR

Pour toute question relative aux produits SNCB du trafic intérieur, vous pouvez aussi bien vous adresser au numéro central de renseignements téléphoniques que vous rendre dans n'importe quelle gare, habilitée à vendre des billets. Vous pouvez aussi bien y obtenir des informations concernant les différents produits (genre de produits, tarifs et conditions) que des informations concernant les horaires des trains. Si vous vous adressez au guichet de la gare, l'employé du guichet vous remettra, si c'est possible, sur simple demande, une confirmation écrite des renseignements demandés. Dans chaque gare, vous pouvez également obtenir, des informations relatives aux services locaux offerts par la SNCB (par exemple le service de consigne des bagages ou le service des objets perdus).

Numéro central de renseignements téléphoniques pour le trafic intérieur :

Tél. 02/555 25 25 Fax: 02/525 93 13

Accessible: tous les jours de 7.00 à 21.30.

TRAFIC INTERNATIONAL

Pour toute question relative aux prix et aux horaires de trains en trafic international de et vers la Belgique ainsi que pour un certain nombre de trains étrangers, vous pouvez appeler le numéro central de renseignements téléphoniques ou vous adresser aux bureaux d'informations repris à la page 5. Il est aussi possible d'obtenir certains renseignements aux guichets des autres gares.

Numéro central de renseignements téléphoniques pour le trafic international :

Tél. 0900/10366 (9BEF - 0,22€/30sec.)

Fax: 02/525 90 97

Accessible : les jours ouvrables de 7.00 à 21.00; les samedis, dimanches et jours

fériés de 8.00 à 18.00.

Remarque: si vous envoyez une demande de renseignements par fax, nous vous répondrons dans les 24 heures.

UNE CONVERSATION AISÉE

Pour nous permettre de répondre rapidement et efficacement à vos questions, il est indispensable que vous teniez compte d'une série d'éléments:

- votre itinéraire : le lieu d'embarquement lors du départ et la destination finale
- · le genre de voyage : simple ou aller-retour
- la date de départ : aussi bien pour l'aller que pour le retour
- le nombre de personnes et la composition du groupe (le nombre d'enfants de < de 12 ans, de jeunes de < de 26 ans, d'adultes et de voyageurs de 60 ans et plus)
- les heures de départ souhaitées : aussi bien pour l'aller que pour le retour
- la classe de voyage souhaitée : 1^{ère} ou 2^{ème} classe
- souhaits spécifiques : par exemple, le type de confort dans le train de nuit...
- les réductions spéciales auxquelles vous avez droit.

Si vous pouvez fournir, spontanément, ces informations à l'agent du guichet, la conversation se déroulera de façon plus aisée et plus rapide.

INTERNET

Si vous possédez un ordinateur relié à Internet, vous pouvez accéder au site de la SNCB 24h sur 24 pour toutes vos questions relatives aux prix et aux horaires.

http://www.sncb.be

SNCB bureaux d'informations - Heures d'ouverture et moyens d'accès

GARE	10HEURES D'OUVERTURE			TÉL./FAX		
			Dimanches et			
	Jours ouvrables	Samedis	jours fériés			
Antwerpen-Centraal	06.00 - 22.00	07.00 - 22.00	07.00 - 20.00 (1)	Tél. 03/204 20 40, fax 03/204 29 04		
Arlon	08.15 - 20.00			Tél. 063/22 02 17, fax 063/21 71 35		
Ath	09.00 - 16.30	09.00 - 16.30	09.00 - 16.30	Tél. 068/26 72 26, fax 068/26 72 56		
Blankenberge (2)	09.30 - 19.00	09.30 - 19.00	09.30 - 19.00	Tél. 050/41 18 01, fax 050/41 18 01		
Brugge	07.00 - 20.45	07.00 - 20.45	07.00 - 20.45	Tél. 050/38 23 82, fax 050/38 84 06		
Bruxelles-Central	06.30 - 21.45	06.30 - 21.45	06.30 - 21.45	Cfr. n° central renseignements tel.		
Bruxelles-Nord	06.30 - 20.45	08.00 - 20.45	08.00 - 20.45	Cfr. n° central renseignements tel.		
Bruxelles-Sud	06.00 - 22.00	06.00 - 22.00	06.00 - 22.00	Cfr. n° central renseignements tel.		
Charleroi-Sud	07.00 - 21.00	07.00 - 21.00	07.00 - 21.00	Tél. 071/60 22 94, fax 071/60 24 19		
Eupen (3)	08.30 - 17.00 (4)	_		Tél. 087/89 82 68		
Gent-St-Pieters	07.00 - 21.00	07.00 - 21.00	07.00 - 21.00	Tél. 09/222 44 44, fax 09/241 22 07		
Hasselt	07.00 - 19.00	09.00 - 18.00	07.00 - 15.00	Tél. 011/22 16 94, fax 011/24 21 19		
Kortrijk	06.00 - 21.00	08.00 - 18.30	08.00 - 21.00	Tél. 056/26 33 11, fax 056/26 33 17		
Leuven	07.00 - 19.15	07.00 - 18.00	07.00 - 14.30	Tél. 016/21 21 21, fax 016/21 21 48		
Liège-Guillemins	06.00 - 22.00	06.00 - 22.00	06.00 - 22.00	Tél. 04/229 26 10, fax 04/229 22 72		
Mechelen	07.00 - 18.30	08.00 - 16.30 (4)		Tél. 015/40 20 40		
Mons	07.00 - 20.00	07.00 - 20.00	07.00 - 20.00	Tél. 065/32 25 86, fax 065/32 25 99		
Namur	06.00 - 21.30	06.00 - 21.30	06.00 - 21.30	Tél. 081/25 22 22, fax 081/25 22 88		
Oostende (5)	08.00 - 19.00	08.00 - 19.00	09.00 - 17.00	Tél. 059/70 15 17		
Tournai	08.30 - 17.30	08.00 - 17.00	_	Tél. 069/88 63 98, fax 069/88 63 26		
Verviers-Central (6)	07.30 - 18.30	08.00 - 18.00	08.00 - 16.00	Tél. 087/30 82 05, fax 087/30 88 70		

⁽¹⁾ Ouvert jusqu'à 21.00 durant les mois de juin, juillet et août

⁽²⁾ Ouvert à partir du 1e juillet jusqu'au 31 août

⁽³⁾ Toutes les heures d'ouverture sont retardées d'une heure du 1e avril au 30 septembre

⁽⁴⁾ Fermé entre 12.00 et 12.30

⁽⁵⁾ Ouvert jusqu'à 20.30 du 1er avril au 30 septembre

⁽⁶⁾ Ouvert uniquement les dimanches à partir du 15 mai jusqu'au 15 septembre

2. Où pouvez-vous acheter les divers produits ferroviaires?

VENTE DANS LES GARES

Les gares, reprises à la page 23 sont habilitées à vendre tous les produits du trafic intérieur. Pour le trafic international, tous les produits étrangers ne sont pas disponibles chez nous. Seuls les produits étrangers et les relations étrangères les plus demandés vous seront proposés. Vous pourrez vous procurer les autres billets dans le pays concerné.

Les gares habilitées à la vente sont subdivisées en 5 catégories. Le tableau récapitulatif reprend ces catégories.

Quelles sont ces différentes catégories ?

- catégorie 1 vente de tous les produits
- catégorie 2 tous les produits excepté les voyages internationaux de groupes et les trains autos accompagnés
- catégorie 3
 - vente de titres de transport directs pour le Benelux ainsi que de et vers Cologne et Lille
- vente de titres de transport Eurostar et Thalys
- paiement et retrait des titres de transport commandés via le service télévente
- catégorie 4 uniquement vente de billets pour des destinations juste après la frontière
- catégorie 5
 pas de vente internationale

Commande de billets internationaux dans les gares moins importantes

Dans les gares moins importantes, vous ne pouvez pas acheter vos billets directement. Cela ne signifie pas que vous devez vous rendre dans une autre gare. Vous pouvez vous adresser tout simplement à votre gare habituelle où un employé prendra note de votre commande et encaissera un acompte. Deux jours plus tard, vous pourrez retirer vos billets. Pour éviter une perte de temps, il est préférable, dans votre intérêt, de prévoir une formule de voyage alternative (par exemple, une autre classe de voiture, une autre date de départ ou une autre heure de départ,...). Au cas où votre demande initiale ne pourrait être satisfaite, la gare pourra traiter votre deuxième choix.

Produits et services complémentaires

Dans la plupart des gares, il est possible d'acheter certains produits externes à la SNCB.

Transport public en correspondance

Dans certaines gares, vous pouvez acheter des billets pour les autres transports en commun.

 les billets 24h ou les cartes de 10 voyages de la STIB : dans les gares bruxelloises ainsi que dans quelques gares de province.

- les cartes de 10 voyages de la TEC : dans certaines gares wallonnes.
- les cartes de 10 voyages de DE LIJN : dans les gares bruxelloises et flamandes.

Remarque: il existe également des cartes-train combinées (train + bus/métro): pour plus de détails, veuillez vous reporter au "Guide pour les voyageurs: cartes train".

Bons d'entrée Disneyland® Paris

Si vous vous rendez à Disneyland® Paris, même si ce n'est pas en train, vous pouvez acheter des vouchers d'entrée dans n'importe quelle gare. Différentes formules, aussi bien pour les individuels que pour les groupes vous seront proposées. Une fois arrivé à Disneyland® Paris, vous pouvez immédiatement échanger ces bons à un guichet spécial (réservé à cet effet) contre les cartes d'accès originales. De cette manière, vous gagnerez, sur place, du temps précieux aux guichets de vente.

Divers

En vente dans toutes les gares :

- cartes de téléphone (Belgacom, Télécom)
- B-excursions : billet de train + carte d'entrée
 - + trajet par le moyen de transport local
- horaires SNCB : indicateurs, ARI-disc

VENTE DANS LES AGENCES DE VOYAGES

Vous pouvez bien entendu vous adresser à votre agence de voyages pour l'achat de billets internationaux et la confection de réservations. Seules les agences de voyages reconnues auprès de la SNCB peuvent vendre directement des titres de transport. Certaines agences de voyages non reconnues peuvent néanmoins vous aider en commandant vos billets auprès d'une autre agence de voyages ou encore auprès d'un service central de commandes.

TELEVENTE

Vous pouvez acheter des titres de transport auprès de notre service télévente pour vos voyages en Eurostar, en Thalys, en TGV interconnexions Bruxelles-France et dans les TGV intérieurs français. Appelez pour cela le 0900/10.177 (9Bef - 0,22€/30 sec.) : notre personnel plurilingue se fera un plaisir de vous aider à trouver la formule de voyage la plus appropriée. Lors de votre réservation par téléphone vous payez immédiatement avec votre carte de crédit: vos titres de transport seront prêts au bureau Railtour à Bruxelles-Midi (juste à côté du check-in Eurostar) et ce, jusque 30 minutes avant le départ. Avant une date précise, vous pouvez aussi retirer vos titres de transport et les payer dans une des gares équipées à cet effet.

Sur simple demande, nous pouvons aussi vous envoyer vos titres de transport payés par carte de crédit à votre adresse privée en Belgique.

VENTE PAR INTERNET

Momentanément, il n'est possible de vendre par Internet que des titres de transport Thalys et Eurostar. Prochainement, la vente par Internet sera étendue aux TGV interconnexions Bruxelles-France et aux TGV intérieurs français. Connectez-vous, sur notre site-Internet:

http://www.nmbs.be.

le programme vous mènera jusqu'à la commande désirée. Vous payez directement avec votre carte de crédit. Selon vos desiderata, nous vous enverrons les titres de transport à votre adresse privée en Belgique (réservation au moins 7 jours avant le départ) ou vous pourrez les retirer dans une gare de votre choix (liste disponible lors de la réservation) et ce, au plus tôt 24 heures après votre réservation et jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Attention : Si vous réservez par téléphone ou par Internet, n'oubliez pas de noter le code de référence de votre commande et respectez la date limite de retrait!

VENTE DE TITRES DE TRANS-PORT PAR LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Quelques gares sont déjà équipées, ou le seront dans le courant de l'année 1999, d'un ou de plusieurs distributeurs automatiques. Vous trouverez ci-contre la liste des gares. Les produits suivants peuvent être délivrés par les distributeurs automatiques:

 billets du trafic intérieur, pass, cartes d'agglomération et validation des cartes-train

 à partir de l'an 2000 : offre internationale limitée, retrait de billets réservés par téléphone, échange de billets Eurostar et Thalys

Vous pouvez payer par Mister Cash, Bancontact ou Proton. Aalst, Aalter, Aarschot, Antwerpen-Berchem, Antwerpen-Centraal, Ath, Blankenberge, Braine l'Alleud, Braine-le-Comte, Brugge, Bruxelles Central, Bruxelles-Quartier-Léopold, Brussel-Nationaal Luchthaven, Bruxelles-Nord, Bruxelles-Schuman, Bruxelles-Midi, Deinze. Denderleeuw. Charleroi-Sud. Dendermonde, De Pinte, Diest, Diksmuide, Eeklo, Geel, Gembloux, Genk, Gent-Dampoort, Gent-St-Pieters, Geraardsbergen, Hasselt, Heist-op-den-Berg, Herentals, Huy, Ieper, Izegem, Knokke, Kortrijk, La Louvière-Centre, Landen, Lede, Leuven, Liedekerke, Liège-Guillemins, Lier, Lokeren, Louvain-La-Neuve, Mechelen, Mol, Mons, Namur, Ninove, Nivelles, Oostende, Ottignies, Oudenaarde, Roeselare, Ronse, Sint-Niklaas, Sint-Truiden, Tielt, Tienen, Torhout, Tournai, Verviers-Central, Vilvoorde, Turnhout, Waregem, Waterloo, Wetteren, Zottegem.

VENTE DE TITRES DE TRANSPORT DANS LE TRAIN

Vous devez, en tant que voyageur, toujours être muni d'un titre de transport valable (date, classe et trajet corrects) avant d'embarquer dans le train. Que faire si ce n'est pas le cas ?

Si vous embarquez dans une gare qui n'est pas habilitée à la vente, prévenez l'accompagnateur de train avant d'embarquer que vous n'êtes pas muni d'un titre de transport valable. L'accompagnateur de train vous confectionnera un billet sans taxe de confection (supplément). Si vous ne prévenez pas l'accompagnateur de train avant l'embarquement, vous devrez payer un supplément en sus du prix de votre titre de transport (prix au mois de mai 1999) de 500 Bef (12,39€) en cas de paiement immédiat dans le train, de 1000 Bef (24,79€) (500 Bef (12,39€) pour les jeunes de moins de 18 ans) en cas de paiement dans les 45 jours ouvrables qui suivent le constat d'irrégularité, 5000 Bef (123,96€) si vous ne payer pas dans les 45 jours ouvrables.

Vous embarquez dans une gare qui est habilitée à la vente, mais pour l'une ou l'autre raison, vous n'avez pas eu le temps ou la possibilité d'acheter un titre de transport valable. Si vous prévenez l'accompagnateur de train spontanément avant l'embarquement que vous désirez acheter un titre de transport, il vous comptera une taxe de confection de 80 Bef (1,98€) (prix au mois de mai 1999) en sus du prix de votre titre de transport. Si vous ne prévenez pas l'accompagnateur de train avant l'embarquement il vous fera payer, en sus du prix du titre de transport, un supplément (prix au mois de mai 1999) de 500 Bef (12,39€), 1000 Bef (24,79€) ou 5000 Bef (123,96€). (cfr. ci-contre).

En dehors des heures d'ouverture du guichet de votre gare d'embarquement, vous ne devrez pas payer de taxe de confection dans le train. C'est également le cas si l'employé du guichet ne peut vous délivrer un titre de transport pour l'une ou l'autre raison (par ex; en cas de panne du système). Dans ce cas, vous recevez au guichet une attestation à remettre à l'accompagnateur de train.

Remarque: vous devez tenir compte que, dans le train:

- vous ne pouvez payer qu'en espèces ou par Eurochèque;

- l'accompagnateur de train ne vend aucun "Pass", ni ne valide les cartes-train.

3. Conseils au moment de l'achat

Nous vous donnons quelques conseils pour que l'achat de vos titres de transport se passe sans encombre et le plus aisément possible :

- préparez votre voyage en train aussi soigneusement que possible, gare d'embarquement et d'arrivée, date de départ, classe, nombre de voyageurs, réductions éventuelles... et communiquez spontanément ces données à l'employé du guichet
- vérifiez lors de la réception des titres de transport s'ils correspondent à ce que vous avez demandé, de manière à vous éviter des désagréments ultérieurs
- si vous devez remplir certaines rubriques de votre titre de transport, faites-le à l'encre indélébile, sans ratures, corrections ni surcharges avant l'embarquement; si vous éprouvez des difficultés pour ce faire, prévenez l'accompagnateur de train, il vous aidera volontiers
- si vous achetez un titre de transport avec réduction, nous vous conseillons de présenter spontanément le document justificatif ou la carte de réduction au vendeur. N'oubliez pas de vous munir du document ou de la carte de réduction dans le train et de le(la) montrer à chaque contrôle car il/elle justifie la réduction que vous avez obtenue.

Conseils spécifiques pour l'achat de billets du trafic intérieur :

- venez en dehors des heures de pointe (entre 07.00 et 09.00) afin d'éviter de longues files d'attente
- vous pouvez acheter votre titre de transport jusque 5 jours avant le voyage, dans n'importe quelle gare
- nous vous conseillons de ne pas prolonger votre carte-train le dernier jour de validité, la prolongation est possible dans n'importe quelle gare, jusque 31 jours à l'avance. Evitez autant que possible le premier jour ouvrable du mois ou le jour de reprise après une période de vacances.

Conseils spécifiques pour l'achat de titres de transport en trafic international :

- Vérifiez d'abord que les produits que vous désirez acquérir peuvent l'être directement dans la gare de votre choix. Si ce n'est pas le cas, tenez compte du délai de commande ou adressez-vous à une autre gare
- Nous vous conseillons de ne pas acheter votre titre de transport le jour de votre départ, surtout si vous désirez voyager pendant les jours de pointe ou si vous désirez bénéficier d'un tarif avantageux (pour les train à prix de marché). Pour de plus amples renseignements concernant les délais de réservation, cfr. Page 17.

Conseils spécifiques pour l'achat de produits à prix de marché :

- Le système des prix de marché s'applique à certains trains:
 Eurostar, Thalys, Bruxelles-Lille avec l'Eurostar ou le TGV, les TGV-interconnexions Bruxelles-France, les TGV intérieurs français, les TGV France-Italie et quelques trains en trafic intérieur français, espagnol et italien.
- Le système des prix de marché se distingue par le fait que, pour une même classe (1ère ou 2ème classe), il existe des tarifs différents en fonction de la demande. Ces différents tarifs tiennent compte des desiderata du voyageur (conditions de voyage, de séjour et d'après-vente). Le nombre de places aux tarifs les plus avantageux est toujours limité. Pour pouvoir profiter des meilleures conditions, nous vous conseillons d'acheter votre titre de transport aussi tôt que possible. Un titre de transport à prix de marché est, en outre, uniquement valable un jour déterminé dans un train déterminé. Si vous désirez une certaine flexibilité, vérifiez que le produit choisi correspond bien à vos besoins.

4. Possibilités de paiement

Vous pouvez effectuer votre paiement de différentes manières. Ci-dessous, nous vous présentons un bref aperçu des différentes possibilités.

Paiement en espèces

Dans toutes les gares vous pouvez payer en francs belges ou luxembourgeois. Dans certains cas, il vous est loisible de payer dans (certaines) monnaies étrangères (uniquement en billets de banque). Le taux de change fixé comprend les frais calculés par la banque.

Paiement par chèque

- Les Eurochèques tirés sur une institution financière belge ou étrangère (accompagnés d'une carte Eurochèque valable)
- Les chèques bancaires ordinaires tirés sur une institution de crédit publique (Chèques Postaux; CGER; CREDIT COMMUNAL; SNCI)
- Les chèques de société tirés sur une banque belge, sur présentation d'une carte d'identité valable.

Conditions

- seuls les chèques complétés en francs belges (maximum 7000 Bef/chèque) ou en Euro (maximum 200 Euro/chèque)
- montant minimum : 500 Bef (12,39€)
- les achats de plus de 21 000 Bef (520,58€) peuvent être acquittés à l'aide d'un seul chèque bancaire ou postal non garanti tiré sur une banque belge, sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Paiement par carte de débit, carte de crédit

Toutes les gares⁽⁷⁾ sont équipées de terminaux de paiement. Vous pouvez, dès lors payer au moyen des cartes suivantes :

- Bancontact et Mister Cash : acceptées dans toutes les gares
- Téléposte : uniquement acceptées dans les gares moins importantes (voir tableau récapitulatif avec les caractéristiques par gare)
- Proton : acceptée dans toutes les gares
- Visa et Eurocard/Mastercard : acceptées dans toutes les gares
- Diners et American Express : acceptées dans toutes les gares à partir de l'automne 1999
- Aurora : acceptées dans toutes les gares.

Attention : si lors de vos achats, vous avez payé par carte de crédit, votre demande de remboursement ne peut être traitée que via votre carte de crédit et donc jamais en espèces La société de carte de crédit créditera votre compte.

L'utilisation de l'Euro à la SNCB :

Indication de prix en Euro:

Depuis le 1er janvier 1999, le prix figure aussi bien en Bef qu'en Euro sur tous les titres de transport. C'est le prix en Bef qui sert de base. Pour le prix en Euro, il faut tenir compte des règles d'arrondissement officielles imposées. La valeur dans les deux devises subsistera pour information jusqu'au 31/12/99.

Payer en Euro:

Vous pouvez payer vos titres de transport en Euro uniquement si vous le faites à l'aide d'un chèque ou d'une carte de banque. Pour la détermination du montant à payer, on tient compte du montant total en Bef et on le convertit directement en Euro. Il n'y a donc pas de conversion par titre de transport; par conséquent le montant total à payer ne correspond pas toujours à la somme totale des montants individuels en Euro indiqués sur chaque titre de transport.

5. Délais de réservation et validité de votre titre de transport

A partir de quand pouvez-vous acheter un titre de transport et combien de temps est-il valable ? Vu les grandes différences en fonction de la catégorie de produit, nous vous donnons ci-dessous un aperçu condensé.

Produits en trafic intérieur

- Titres de transport : disponibles à partir du 5^{ème} jour avant le départ et valables 1 jour.
- Demande de nouvelle carte-train : une cartetrain ordinaire est disponible immédiatement (éviter les heures de pointe); une demande de carte-train combinée doit se faire 5 jours à l'avance
- Revalidation de votre carte-train : 31 jours à l'avance
- Cartes et pass : sans prévente, valables à partir du jour d'achat

Titres de transport du trafic international

Titres de transport ordinaires en trafic international

Peuvent être achetés 2 mois à l'avance et sont en principe valables 2 mois à dater du premier jour de validité, à l'exception de certains produits spéciaux avec une validité limitée.

Réservations ordinaires en trafic international

Des places assises et des couchettes peuvent être achetées 2 mois à l'avance et ne sont valables que pour une date et un train déterminés. Les places-lits dans les trains de nuit peuvent être réservées 3 mois à l'avance. Il est même possible d'introduire une demande de réservation un an avant la date de circulation (sans garantie de

place). Pour les voyages en périodes de pointe, des frais administratifs sont perçus.

Auto-trains

- L'achat du titre de transport est possible 2 mois avant la date de voyage.
- La réservation pour les voyageurs sans véhicule est possible 2 ou 3 mois à l'avance selon le lieu de départ de l'auto-train.
- La réservation pour les voyageurs avec un véhicule est possible 6 mois à l'avance.
 Vous pouvez aussi vous inscrire à l'avance sur une liste d'attente (sans garantie de place).

Trains à grande vitesse (8)

- Eurostar : réservation possible au maximum 83 jours avant le départ.
- Thalys: réservation possible au maximum 3 mois avant le départ. (applicable aux voyages à partir du 26/09/99)
- Autres TGV : achat de votre titre de transport (billet et réservation obligatoire) possible 2 mois à l'avance.

Attention: tenez toujours compte du fait que votre titre de transport est uniquement valable pour un train et une date précis. Veillez aussi à ce que le produit choisi soit échangeable et remboursable si vous désirez de la flexibilité.

⁽⁸¹ Dans le cas d'un voyage aller-retour obligatoire, le voyage retour est déterminant pour le délai.

6. Cartes de réduction spéciales

Carte de réduction "Familles nombreuses"

Si vous remplissez les conditions d'attribution d'une carte "Familles nombreuses", vous pouvez vous la procurer dans une gare de votre choix. Vous recevez alors un formulaire à compléter par l'administration communale et éventuellement par l'organisme payant les allocations familiales. Vous déposez ce formulaire dûment complété en gare et acquittez la taxe de confection de 210 Bef (5,21€) (prix au mois de mai 1999). Vous pouvez retirer votre carte dans cette même gare 10 jours plus tard. La carte des parents est valable 5 ans, celle des enfants (ainsi que celle des parents non-ressortissants des pays de la Communauté Européenne) est valable un an. Vous pouvez aussi vous procurer cette carte auprès de La Ligue des Familles ou du Bond voor Grote en Jonge Gezinnen.

Carte de réduction pour Veuves, Invalides, Pensionnés et Orphelins

Sont considérées comme VIPO, toutes les personnes qui remplissent les conditions établies par les mutuelles (ainsi que les personnes à leur charge), et qui bénéficient des conditions VIPO lors d'un remboursement de frais médicaux. Peuvent également prétendre à la carte VIPO : les minimexés, les personnes bénéficiant de l'aide sociale octroyée par le

CPAS, des revenus garantis pour les personnes âgées, d'une intervention pour les moins valides ainsi que les personnes bénéficiant d'une allocation familiale supplémentaire. Vous pouvez vous adresser à votre mutuelle pour savoir si vous réunissez toutes les conditions pour recevoir cette carte. Sur présentation de celle-ci, vous bénéficiez d'une réduction de 50% (9) en 2ème classe.

Vous pouvez demander cette carte de réduction auprès d'une gare de votre choix sur présentation d'une attestation de votre mutuelle. Sur celle-ci figure la mention donnant droit au remboursement préférentiel des frais médicaux.

Carte "Accompagnateur gratuit"

Certaines personnes ne pouvant voyager seules ont droit à un accompagnateur gratuit. Elles doivent, pour ce faire, pouvoir présenter une "carte d'accompagnateur gratuit". Cette carte doit être demandée via un formulaire spécial à envoyer directement à la SNCB, Voyageurs National, Bureau RN 021 A, rue de France 56 à 1070 Bruxelles ou via une gare. La décision d'octroi vous sera transmise le plus rapidement possible. Dans une gare de votre choix, vous pourrez, sur présentation de cette décision, obtenir la carte concernée . Vous devrez vous acquitter d'une taxe de confection de 100 Bef (2,48€) (prix en vigueur au mois de mai 1999) et vous munir d'une photo récente.

⁽⁹⁾ N'est pas applicable sur la taxe fixe de 25 Bef (0,62€) en 2^{ème} classe. (prix en vigueur au mois de mai 1999)

7. Vous n'êtes pas satisfait de notre offre de produits ou de services ?

Vous n'êtes pas satisfait et souhaitez nous en informer.

- Demandez au guichet de votre gare un formulaire de suggestions. Vous pourrez y indiquer vos commentaires. Remettez-le ensuite au guichet accompagné d'une copie que vous aurez pris soin de faire. Sur simple demande de votre part, l'employé du guichet vous remettra celle-ci signée de sa main pour réception avant de transmettre l'original à notre service clientèle.
- Vous pouvez également faire parvenir directement ce document à notre service clientèle dont l'adresse figure sur le formulaire. Notre service clientèle traitera votre dossier et vous fournira une réponse dans les quinze jours ouvrables.
- Vous pouvez également écrire une lettre à notre service clientèle.

SNCB Service Clientèle Trafic Intérieur

Bureau 025, Section 27 Rue de France, 56 1070 BRUXELLES

SNCB Service Clientèle
Trafic International
Bureau 025, Section 26
Rue de France, 54 Boîte 5-6
1060 BRUXELLES

Vous pouvez aussi contacter le Médiateur.
 Faites parvenir votre dossier à l'adresse cidessous ou présentez-vous du lundi au vendredi de 09.00 à 17.00.

Médiateur SNCB

Cantersteen 4 B-1000 Bruxelles

Tél: N02/525 40 00 Tél: F 02/525 40 01

Tél: D02/525 40 02 Fax: 02/525 40 10

8. Conditions générales

Trafic intérieur

Vous pouvez consulter "les Conditions générales pour le transport de voyageurs et de bagages accompagnés" au guichet de votre gare. Vous trouverez un résumé de ces conditions dans la brochure "En bonne voie..." disponible en gare. La brochure "Conditions générales" est également disponible gratuitement.

Trafic international

Il n'existe pas de "Conditions générales" en trafic international. Ces conditions sont spécifiques à chaque produit. Au guichet de votre gare, vous pouvez consulter les conditions générales des produits pour lesquels la SNCB est co-transporteur. La SNCB cogère les produits suivants Eurostar, Thalys, TGV Bruxelles-France, les trains classiques au départ ou à destination de la Belgique. Vous trouverez les prescriptions les plus importantes dans les brochures des produits concernés.

Pour les autres produits pour lesquels la SNCB n'est pas co-transporteur (Talgo, ICE...), seules les instructions de vente et les informations sur les prix sont disponibles. Vous pouvez les consulter au guichet de votre gare.

9. Liste des gares

Remarque : toutes les données figurant dans le tableau suivant sont valables au moment de la publication (juin 1999), mais restent soumises à modifications, surtout en périodes de vacances scolaires.

Tableau des gares uniquement ouvertes à la vente intérieure (ou vente internationale très limitée)

GARE	CATÉ- GORIE	TÉL.	HEURES D'OUVERTURE			
			Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Amay	5	085/31 13 16	06.10 - 21.20	07.10 - 14.40	-	•
Angleur	4	04/229 21 11	06.00 - 22.00		- 50.00	•
Anseremme	5	082/22 61 94	07.35 - 20.50	07.35 - 20.50	07.35 - 20.50	
Antoing	5	069/88 63 32	06.10 - 13.40 14.10 - 21.40	06.10 - 13.40 14.10 - 21.40	06.10 - 13.40 14.10 - 21.40	
Antwerpen-Zuid	5	03/204 29 41	06.40 - 14.20	-		•
Anzegem	5	056/68 81 46	05.15 - 22.50	05.15 - 22.50	05.15 - 22.50	•
Appelterre	5	054/33 18 00	05.20 - 13.00			•
Asse	5	02/224 62 44	05.45 - 21.00	100 m		A BAR
Assesse	5	083/65 50 75	06.35 - 14.20		_	•
Auvelais	5	071/77 16 22	05.40 - 20.50	06.40 - 21.50	06.40 - 21.50	eles t oria
Aywaille	4	04/384 41 17	05.30 - 21.15	05.30 - 21.15	05.30 - 21.15	•
Bastogne-Sud	5	061/21 11 08	06.15 - 21.45	06.15 - 21.45	06.15 - 21.45	Hayler :
Beauraing	5	082/71 11 41	06.10 - 13.50 14.25 - 22.00	05.45 - 21.30	05.45 - 21.30	•
Beernem	5	050/78 86 05	04.15 - 00.40	05.15 - 00.40	05.15 - 00.40	التواروكا
Bertrix	4	061/22 83 11	05.45 - 21.15	05.45 - 21.15	05.45 - 21.15	•
Berzée	5	071/60 21 11	04.55 - 21.30	05.15 - 21.30	05.15 - 21.30	•
Beveren	5	03/775 81 51	06.20 - 21.45	06.30 - 21.30	06.30 - 21.30	•
Bilzen	5	089/41 12 28	05.40 - 22.50	05.45 - 22.00	05.45 - 22.00	•
Binche	5	064/88 42 60	05.15 - 20.20	05.55 - 14.05 14.40 - 20.55	05.55 - 14.05 14.40 - 20.55	•
Blaton (1)	5	069/57 50 63	05.15 - 20.25	06.20 - 12.40 13.25 - 20.40	06.20 - 12.40 13.25 - 20.40	•
Bockstael (2)	5	02/224 62 85	12.00 - 17.30	-	-	•

GARE	CATÉ- TÉL. GORIE		HEURES D'OUVERTURE			
			Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Boitfort	5	02/224 76 52	06.35 - 19.10			•
Bomal	5	086/21 12 19	06.05 - 21.50	06.05 - 21.50	06.05 - 21.50	
Boom	5	03/888 01 00	05.15 - 22.45	13 W-21 File		•
Bornem	⇒5	03/889 44 00	05.50 - 21.05	06.30 - 14.00		•
Boussu (3)	5	065/32 28 76	06.10 - 13.50	07.25 - 15.05	-	•
Bruxelles-Congres	5	02/224 60 30	11.30 - 17.45	_	-	•
Buggenhout	5	052/33 21 43	06.20 - 13.30		_	•
Burst	5	053/62 23 01	05.15 - 12.45	05.40 - 14.05	05.40 - 14.10	•
			13.15 - 20.35	14.30 - 22.30	14.30 - 22.30	
Chastre	5	010/65 50 67	06.15 - 13.45	-	-	• 4
Comines	5	056/26 34 23	04.40 - 20.10	05.40 - 21.10	05.40 - 21.10	•
Courcelles-Motte	5	071/45 05 46	06.10 - 14.10		-	•
Court-St-Etienne	5	010/43 22 11	07.00 - 17.00		_1.55	•
Couvin	5	060/34 62 65	05.15 - 21.00	05.15 - 21.00	05.15 - 21.00	
De Pinte	5	09/241 21 40	05.10 - 22.25	07.30 - 22.25	07.30 - 22.25	- 4
Diest (4)	4	013/31 10 09	05.20 - 20.35	07.05 - 22.00	07.05 - 22.00	-
Diksmuide	5	051/50 01 89	05.00 - 22.45	07.00 - 21.45	06.40 - 21.45	-
Dilbeek	5	02/224 63 56	06.10 - 13.40	_	_	•
Duffel	5	015/40 26 00	06.30 - 21.00	06.30 - 21.00	06.30 - 21.00	•
Ecaussinnes	5	067/44 20 02	06.00 - 20.20	07.20 - 14.30	07.20 - 14.30	•
Ede	5	053/83 47 90	05.10 - 12.40			•
Eeklo	5	09/377 13 69	04.45 - 22.00	06.15 - 21.15	08.15 - 23.05	-
Erembodegem	5	053/21 41 32	06.10 - 21.15	07.10 - 14.45		•
Erquelinnes	4	071/55 78 78	06.45 - 14.20	07.15 - 11.50	07.15 - 11.50	
			15.30 - 17.30	12.50 - 15.45	12.50 - 15.45	•
Etterbeek	5	02/224 76 42	06.35 - 21.20	2015) LE-23	_	
Flémalle-Haute	5	04/233 93 37	06.05 - 13.50	<u> </u>		•
Fleurus	5	071/81 10 01	06.00 - 21.45	06.00 - 21.45	06.00 - 21.45	•
Florenville	5	061/31 10 84	06.05 - 21.50	06.05 - 21.50	06.05 - 21.50	•
Frameries	5	065/67 25 94	05.30 - 13.30			•
Galmaarden	5	054/58 80 56	05.05 - 12.50	_	-	•
Gavere-Asper	5	09/384 12 99	05.55 - 14.10	06.55 - 15.10	06.55 - 15.10	

GARE	CATÉ- GORIE	TÉL.	HEURES D'OUVERTURE			
		94705	Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Gedinne	5	061/22 83 74	05.45 - 21.30	05.45 - 21.30	05.45 - 21.30	1020
Geel	5	014/58 82 34	0	0	O	-16
Godinne (lun	5	082/61 11 34	06.00 - 14.00			•
ma-mer-			06.55 - 14.55			
jeu-vendredi)			07.55 - 15.55			
Groenendaal	5	02/224 76 53	06.30 - 13.25			March 18
Haacht	5	015/40 26 40	06.10 - 13.40	06.10 - 13.40	06.10 - 13.40	•
	Negative State		14.10 - 21.40	14.10 - 21.40	14.10 - 21.40	te tor Trial
			22.10 - 23.15	22.10 - 23.20	22.10 - 23.20	
Haaltert	5	053/83 47 90	05.15 - 19.40	: 35/49 -		1 6 % Fin
Hamoir	5	086/38 80 56	05.55 - 13.40	05.55 - 13.40	-	
Harelbeke (6)	5	056/26 34 21	05.10 - 20.35	07.10 - 14.35	13.10 - 20.35	-80-212
Heide	4	03/666 50 98	06.15 - 20.10	07.45 - 15.10	07.45 - 15.10	•
Heist-op-den-Berg	4	015/24 14 39	06.05 - 21.00	06.20 - 21.30	06.20 - 21.30	usel - inc.
Herne	5	02/396 13 62	05.40 - 13.20	-		•
Herseaux	5	056/33 09 29	05.10 - 12.45			againeti'
Herstal	5	04/229 26 91	05.30 - 21.30	05.30 - 21.30	05.30 - 21.30	•
Herzele	5	053/62 23 67	05.10 - 20.10			Distriction
Heverlee	5	016/21 21 78	06.30 - 18.40	4	-	•
Houyet	5	082/66 64 19	06.20 - 22.05	05.50 - 21.35	05.50 - 21.35	• 3
Hove	5	03/204 24 80	06.30 - 13.30			•
Idegem	5	054/50 01 68	05.25 - 13.00			•
Ingelmunster	5	051/30 04 07	05.40 - 21.20	06.15 - 21.45	06.15 - 21.45	•
Jambes	5	081/30 06 70	05.35 - 21.20	06.05 - 21.50	06.05 - 21.50	
Jemeppe-sur-Sambre	5	071/78 50 21	06.15 - 21.30	06.15 - 21.30	06.15 - 21.30	•
Jette	5	02/224 63 29	06.05 - 21.45	06.05 - 21.45	06.15 - 21.45	# • A
Jurbise	5	065/22 95 50	0	O	0	•
Kalmthout	4	03/666 83 60	06.10 - 13.50	-	_	•
Kappellen	4	03/664 25 38	06.15 - 21.10	07.45 - 15.10	07.45 - 15.10	. •
Koksijde (7)	5	058/31 34 97	05.30 - 21.00	06.30 - 14.15	13.10 - 21.00	
Kontich	5	03/204 28 20	06.30 - 21.30	06.30 - 21.30	06.30 - 21.30	•
Kortemark (8)	5	051/56 60 52	05.50 - 21.45	06.50 - 14.50	13.45 - 21.45	•

GARE	CATÉ- GORIE		HEURES D'OUVERTURE			
			Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	POST
Kortenberg	5	016/21 23 23	06.30 - 14.00	07.10 - 14.50		
			16.40 - 17.50			
Landegem	5	09/241 21 61	06.00 - 21.15	06.00 - 21.15	06.00 - 21.15	11 <u>1</u> 2
Lebbeke	5	052/41 58 49	06.00 - 13.25		4	_
Leopoldsburg	- 5	011/34 61 04	06.00 - 21.30	07.00 - 21.30	07.00 - 21.30	
Lessines (1)	5	068/33 20 75	05.05 - 19.25	06.20 - 13.30	06.20 - 13.30	-
			14.20 - 20.40	14.20 - 20.40		
Lichtervelde	5	051/72 57 24	05.05 - 22.35	06.20 - 22.35	06.20 - 22.35	
Lierde	5	055/42 36 17	05.40 - 13.15	-		
Lillois	5	067/55 14 41	06.00 - 14.00	06.00 - 14.00	1 - 2 - 2 - 3 - 1	
Limal	5	010/43 22 54	06.35 - 13.45		-	•
Lobbes	4	071/59 03 40	O	\	♦	
Lommel (9)	5	011/54 40 96	06.00 - 19.40	06.00 - 13.40	06.00 - 13.40	•
Londerzeel	5	052/30 90 37	05.35 - 21.05	05.35 - 21.05	05.35 - 21.05	
Luttre	5	071/84 43 04	06.00 - 20.50	06.10 - 20.40	06.10 - 20.40	
Manage	5	064/54 91 08	05.50 - 19.10	07.20 - 14.30	07.20 - 14.30	
Marchienne-au-Pont	5	071/60 27 03	06.00 - 21.10	06.15 - 21.10	06.15 - 21.10	
Mariembourg	5	060/31 10 78	04.00 - 24.00	04.30 - 23.00	04.30 - 23.00	
Mechelen-Nekkerspoel	4	015/40 26 20	06.30 - 21.00	06.30 - 21.00	06.30 - 21.00	2
Melle	5	09/241 36 35	05.45 - 14.30			_
Melreux-Hotton (10)	5	084/24 56 27	06.05 - 21.50	08.20 - 11.45	13.05 - 21.50	•
				12.15 - 16.35		
Menen	5	056/26 34 46	04.45 - 23.05	05.50 - 23.05	05.50 - 23.05	•
Merchtem	5	052/38 00 25	06.10 - 13.30	Rangin Length		
Merelbeke	5	09/230 78 91	05.20 - 21.15	06.55 - 15.05	06.55 - 15.05	
Mont-Saint-Guibert	5	010/65 53 73	06.15 - 21.45	06.15 - 13.45	06.15 - 13.45	•
Mortsel-Oude-God	5	03/204 24 93	05.55 - 21.05			
Moustier	5	071/78 52 65	\	\Q	♦	
Munkzwalm	5	055/49 63 50	05.40 - 13.20	Saco-		
Namêche	5	081/58 81 86	05.55 - 21.30	05.55 - 21.30	<u> </u>	•
Naninne	5	081/40 01 50	06.35 - 14.20			
Neerpelt	5	011/64 10 38	05.00 - 21.30	05.00 - 21.30	05.00 - 21.30	•

GARE	CATÉ- GORIE	TÉL.	HEURES D'OUVERTURE			
			Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Neufchâteau	4	061/27 71 84	06.05 - 13.50	06.05 - 13.50	14.05 - 21.50	•
Nijlen	5	03/481 80 26	06.10 - 14.00			•
Ninove	5	054/33 25 47	05.40 - 20.40	06.50 - 21.50	06.50 - 22.00	_
Opwijk	5	052/35 52 74	05.40 - 19.50	12	_	•
Philippeville	5	071/66 68 82	04.30 - 20.30		<u> -</u>	-
Piéton	5	071/52 35 66	06.10 - 21.30	07.20 - 13.30	07.20 - 13.30	
Poperinge	5	057/33 32 52	04.20 - 22.35	05.20 - 22.35	05.20 - 22.35	•
Poulseur	4	04/380 10 12	05.00 - 13.00	08.30 - 16.30		
Puurs	5	03/889 00 53	05.00 - 22.15	06.30 - 22.45	06.30 - 22.45	•
Quaregnon	5	065/32 22 69	05.25 - 13.05		-	•
Quévy	5	065/56 84 77	05.30 - 18.00		_	•
Quiévrain	5	065/45 70 29	04.55 - 20.35	06.55 - 22.35	06.55 - 22.35	
Remicourt	5	019/54 40 43	06.00 - 14.00	14.00 - 22.00	14.00 - 22.00	-
Rivage	4	04/369 10 22	06.00 - 21.00	06.00 - 21.00	06.00 - 21.00	•
Ronse	5	055/21 46 03	04.45 - 21.15	06.45 - 21.15	06.45 - 21.15	-
Scheldewindeke	5	09/362 58 23	06.15 - 13.40	_		•
			14.00 - 21.35			
Schellebelle	5	09/369 02 87	04.45 - 21.15	04.45 - 21.15	04.45 - 21.15	•
Schoonaarde	5	052/42 31 42	05.35 - 13.11	- 120	1-	•
Silly	5	068/26 72 40	05.15 - 12.45	-	-	-
Sint-Genesius-Rode	5	02/224 51 30	06.10 - 21.30	07.10 - 14.40	07.10 - 14.40	•
Sint-Katelijne-Waver	5	015/40 26 10	06.30 - 16.30			_
Statte	5	085/21 25 87	06.00 - 21.45	06.50 - 14.35		• 4
Temse	5	03/771 00 15	04.55 - 22.15	06.25 - 22.45	06.25 - 22.45	•
Ternat	5	02/582 81 51	06.00 - 21.00	06.00 - 21.00	06.00 - 21.00	•
Testelt	5	016/56 60 12	05.45 - 09.15	_	-	-
Theux	5	087/54 13 59	05.35 - 22.20	06.25 - 22.20	06.25 - 22.20	
Thuin	4	071/59 03 39	05.40 - 13.40	06.45 - 12.00 12.30 - 15.15		
Tilly	5	071/81 10 01	06.00 - 14.00			
Tongeren	4	012/23 10 32	05.35 - 21.15	06.10 - 21.45	06.10 - 21.45	•
Uccle Calevoet	5	02/224 51 79	06.10 - 21.30	06.10 - 21.30	06.10 - 21.30	•

BANCONTACT-MISTER CASH - PROTON - TÉLÉPOST - VISA - EUROCHÈQUE - AMERICAN EXPRESS - DINERS CLUB - AURORA

06.10 - 21.40

Remarques relatives aux heures d'ouverture

5

Emission de billets pour tous les trains

Zwijndrecht

- (i) Blaton et Lessines: durant les heures d'ouverture prévues, le guichet peut être momentanément fermé pour des raisons de service
- (2) Bockstael: les jours ouvrables, ouvert de 15.30 à 17.30 durant les mois de juillet et août

03/204 29 95

- (3) Boussu : le lundi ouvert de 5.10 à 12.50
- Diest : les samedis, dimanches et jours fériés ouvert de 06.05 à 22.00 durant les mois de juillet et août
- (5) Dilbeek : le vendredi ouvert jusque 17.30 sauf durant les mois de juillet et août
- (6) Harelbeke : les samedis, dimanches et jours fériés ouvert de 06.10 à 13.35 durant les mois de juillet et août
- (7) Koksijde : les samedis, dimanches et jours fériés ouvert de 06.30 à 22.00 durant les périodes touristiques
- (8) Kortemark : les dimanches et jours fériés ouvert de 06.50 à 14..35 durant les périodes touristiques
- (9) Lommel : les dimanches et jours fériés uniquement ouvert de juin à septembre
- Melreux-Hotton: tous les jours ouvert de 06.50 à 20.50 du 15/06 au 15/9 et durant les vacances de Pâques

Tableau des gares ouvertes à la vente internationale

GARE	CATÉ- GORIE	TÉL.	HEURES D'OUVERTURE			
	.,		Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Aalst	1	053/21 42 29	05.35 - 21.10	05.50 - 21.10	05.50 - 21.10	-
Aalter (1)	3	09/374 11 48	05.40 - 21.10	06.00 - 21.10	06.00 - 21.10	
Aarschot	2	016/56 60 12	05.40 - 21.35	06.40 - 21.30	06.40 - 21.30	-
Andenne (1)	3	085/82 67 32	05.30 - 20.30	06.30 - 21.30	06.30 - 21.30	•
Ans	3	04/229 25 62	06.00 - 21.20	06.00 - 21.20	06.00 - 21.20	•
Antwerpen-Berchem	2	03/204 24 58	05.55 - 22.15	05.55 - 22.15	05.55 - 22.15	-
Antwerpen-Centraal	1	03/204 24 19	03.35 - 00.58	04.35 - 00.58	04.35 - 00.58	_
Arlon (2)	1	063/22 02 17	05.30 - 21.35	06.30 - 21.35	06.30 - 21.35	
Ath	2	068/26 72 26	05.05 - 20.05	06.00 - 20.00	06.00 - 20.00	-
Blankenberge	2	050/41 18 01	05.45 - 23.15	06.30 - 23.15	06.30 - 23.15	-
Braine-l'Alleud	1	02/384 23 23	05.45 - 21.30	06.30 - 21.10	06.30 - 21.10	-
Braine-le-Comte	2	067/55 20 38	05.15 - 20.15	05.15 - 20.15	06.15 - 21.15	-
Bressoux (01/02-30/09)	1	04/342 52 14	08.15-17.15	07.00 - 14.45	-8915	-
(01/10-31/01)			07.20-15.00		-	
Brugge	1	050/30 24 21	04.40 - 23.00	04.40 - 23.10	04.40 - 23.10	e
Bruxelles-Aéroport	2	02/224 72 72	06.40 - 22.05	06.40 - 22.05	06.40 - 22.05	-
National	2	- T	O	•	•	100000
Bruxelles-Central	1	02/224 76 07	06.15 - 21.40	06.15 - 21.40	06.15 - 21.40	-
Bruxelles-QLéopold						
Bruxelles-Nord	1	riiday a e er	0 - 1 - 0 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	\rightarrow	♦	
Bruxelles-Schuman	2	02/224 77 49	06.15 - 21.00	07.15 - 18.30	07.15 - 18.30	-
Bruxelles-Sud	1		0	O	\Q	Giral A
Charleroi Sud	1	071/60 22 94	O	\Q	♦	-
Châtelet (1)	2	071/60 28 11	05.20 - 20.25	06.15 - 21.25	06.15 - 21.25	•
Ciney	2	083/21 12 96	05.50 - 21.00	06.40 - 21.40	06.40 - 21.40	•
Deinze	2	09/386 11 10	05.30 - 20.00	06.15 - 20.45	06.15 - 20.45	16 m 12
Denderleeuw	1	053/66 62 65	05.30 - 21.00	06.15 - 21.15	06.15 - 21.15	- Val.
Dendermonde	2	052/21 23 21	05.40 - 21.30	06.20 - 21.00	06.50 - 21.30	-
De Panne (3)	3	058/41 14 62	0	06.00 - 22.30	06.00 - 24.00	•

GARE	CATÉ- GORIE	TÉL.	HEURES D'OUVERTURE			
	GURIE		Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Dinant	2	082/22 28 60	06.10 - 21.25	06.10 - 21.25	06.10 - 21.25	•
Enghien (1)	3	02/395 37 37	05.20 - 19.40	06.20 - 20.40	06.20-20.40	-
Essen	2	03/204 26 69	06.00 - 20.45	06.20 - 20.45	06.20 - 20.45	-
Eupen	1	087/74 20 29	05.30 - 22.20	05.30 - 22.20	05.30 - 22.20	¥*01
Gembloux	2	081/61 10 74	05.15 - 21.10	06.15 - 21.10	06.15 - 21.10	-
Genk	3	089/36 38 90	05.45 - 20.30	05.45 - 20.55	05.45 - 20.55	-
Gent-Dampoort	2	09/233 48 00	06.05 - 21.10	06.50 - 21.10	06.50 - 21.10	_
Gent-Sint- Pieters	1	09/241 22 28	O	\Q	◊	-
Genval (1)	3	02/224 76 55	06.10 - 21.30	06.20 - 21.40	06.20 - 21.40	•
Geraardsbergen	3	054/41 20 54	05.00 - 20.15	06.20 - 21.45	06.20 - 21.45	-
Gouvy	3	080/51 74 02	06.00 - 22.00	07.00 - 22.00	07.00 - 22.00	•
Halle (1)	3	02/356 70 01	06.00 - 21.15	06.00 - 21.15	06.00 - 21.15	•
Hasselt	1	011/22 11 01	05.35 - 22.10	05.50 - 22.10	05.50 - 22.10	-
Heist	3	050/51 13 21	05.30 - 21.30	06.30 - 22.30	06.30 - 22.30	•
Herentals	2	014/21 23 70	06.00 - 21.00	06.00 - 21.00	07.00 - 22.00	-
Huy	2	085/21 36 55	05.35 - 21.45	06.35 - 21.30	06.35 - 21.30	-
leper	3	057/20 00 70	05.30 - 20.45	05.30 - 20.45	05.30 - 20.45	-
Izegem	2	051/30 27 58	04.50 - 23.10	06.00 - 23.10	06.00 - 23.10	-
Jemelle	2	084/24 55 26	05.30 - 20.40	06.15 - 21.10	06.15 - 21.10	•
Knokke	1	056/22 00 48	05.00 - 22.30	05.00 - 22.30	05.00 - 22.30	-
Kortrijk	2	050/60 33 14	05.30 - 23.30	06.30 - 23.30	06.30 - 23.30	-
La Hulpe	2	02/224 76 54	06.20 - 21.10	06.50 - 21.40	06.50 - 21.40	and the same of the
La Louvière-Centre	2	064/88 42 02	05.30 - 20.40	06.00 - 20.20	06.00 - 20.20	-
La Louvière-Sud	3	064/88 41 09	05.40 - 20.20	06.00 - 20.20	06.00 - 20.20	•
Landen	3	011/88 11 19	05.30 - 20.55	06.30 - 21.30	06.30 - 21.30	
Lede (4)	3	053/21 41 32	05.15 - 20.25	05.45 - 21.00	13.30 - 21.00	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
Leuven	1	016/21 21 11	05.00 - 22.45	06.15 - 23.05	06.15 - 23.05	-
Leuze (1)	3	069/66 21 45	05.10 - 19.30	05.35 - 19.55	05.35 - 19.55	and the same of
Libramont (5)	1	061/22 86 28	06.05 - 21.10	07.10 - 21.45	Management of the Control of the Con	
Liedekerke	3	053/66 60 43	05.20 - 20.20	07.30 - 15.00	07.30 - 15.00) -
Licacitotito	The state of the s	1	and the second second second	A	^	2 3 1 7 9 2

04/229 21 11

Lière-Palais 2 04/229 26 81 06.00 - 21.00 06.00 - 21.00 06.00 - 21.00

Liège-Guillemins

GARE	CATÉ- GORIE	TÉL.	HEUR	ES D'OUVE	RTURE	TÉLÉ POST
ga#sara 	.,	ener Z	Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Lier	2	03/480 02 36	06.00 - 20.30	06.10 - 20.30	07.20 - 22.00	-
Lokeren	2	09/348 25 60	05.45 - 20.00	06.30 - 20.00	06.30 - 20.00	-
Louvain-La-N. Univ.	1	010/45 12 09	05.15 - 23.45	06.25 - 00.10	06.50 - 00.10	-
Marbehan (6)	2	063/41 11 24	05.50 - 21.05	06.30 - 21.40	06.30 - 21.40	•
Marloie	2	084/24 56 28	05.30 - 20.50	06.05 - 21.20	06.05 - 21.20	•
Mechelen	1	015/40 20 40	05.20 - 22.30	06.00 - 22.30	06.00 - 23.10	• 380
Mol	2	014/31 10 99	05.45 - 20.55	05.45 - 20.55	05.45 - 20.55	•
Mons	1	065/32 25 86	05.00 - 21.30	06.00 - 21.30	06.00 - 21.30	
Mouscron	2	056/33 01 06	05.05 - 20.00	05.50 - 20.10	05.50 - 20.10	•
Namur	1 0	081/25 22 22	\	→	\rightarrow	n 2 - / - s
Nivelles	1	067/21 33 37	05.45 - 21.30	06.35 - 21.00	06.35 - 21.00	_
Oostende	1	059/70 08 81	05.30 - 23.00	05.30 - 23.00	05.30 - 23.00	-
Ottignies	1	010/43 22 35	05.40 - 21.40	06.10 - 21.40	06.10 - 21.40	-
Oudenaarde	2	055/31 17 52	05.20 - 20.30	05.20 - 20.30	06.20 - 21.30	n/e/ - /115
Pepinster	3	087/38 83 08	05.40 - 21.00	06.50 - 14.30	06.50 - 14.30	•
Péruwelz (7)	3	069/77 22 21	05.15 - 12.40	07.00 - 14.30	07.00 - 14.30	•
			12.55 - 20.15			
Rixensart (1)	3	02/653 52 70	06.10 - 21.30	06.20 - 21.40	06.20 - 21.40	•
Roeselare	2	051/24 06 41	05.30 - 21.20	06.10 - 21.30	06.10 - 21.30	_
Saint-Ghislain	3	065/78 41 22	05.15 - 21.15	05.30 - 21.20	05.30 - 21.20	•
Schaarbeek (1/5-30/9)	1	02/224 71 05	06.20 - 20.10	07.20 - 21.40	07.20 - 21.40	_
(1/10-30/4)			06.20 - 20.10	07.20 - 14.40	07.20 - 14.40	
Sint-Niklaas	2	03/776 41 16	05.45 - 21.30	06.50 - 21.30	06.50 - 21.30	-
Sint-Truiden	3	011/68 20 66	06.20 - 21.05	06.15 - 21.25	06.15 - 21.25	-
Soignies (1)	3	067/33 28 13	06.00 - 21.00	06.15 - 21.15	06.15 - 21.15	•
Spa	3	087/83 38 23	05.35 - 20.55	06.35 - 21.55	06.35 - 21.55	0.88
Tamines	2	071/77 11 47	05.40 - 20.50	06.40 - 21.30	06.40 - 21.30	•
Tielt	3	051/40 02 57	05.15 - 20.15	07.00 - 21.55	07.00 - 21.55	159=1
Tienen	2	016/81 11 95	06.10 - 21.20	06.35 - 21.15	06.35 - 21.15	-
Torhout	3	050/21 26 68	05.00 - 22.30	06.30 - 22.30	06.30 - 22.30	
Tournai	1	069/88 63 98	05.00 - 20.30	06.10 - 20.30	06.10 - 22.30	-
Trois-Ponts	3	080/68 40 65	06.15 - 21.45	06.15 - 21.45	06.15 - 21.45	•

GARE	CATÉ- TÉL. GORIE		HEURES D'OUVERTURE			
			Jours ouvrables	Samedis	Dimanches et jours fériés	
Tubize (1)	3	02/355 63 03	05.50 - 20.50	06.45 - 21.45	06.45 - 21.45	•
Turnhout	2	014/41 38 01	06.30 - 21.30	06.00 - 21.00	06.00 - 21.00	0 ± 1 1 1
Verviers-Central	1	087/30 82 05	05.10 - 21.50	05.10 - 21.50	06.00 - 21.50	_
Vielsalm	3	080/21 67 33	06.00 - 22.00	06.00 - 22.00	06.00 - 22.00	•
Vilvoorde	2	02/224 75 01	06.10 - 21.40	06.00 - 21.40	06.40 - 21.40	
Visé	2	04/379 16 19	06.10 - 21.00	06.10 - 21.00	06.10 - 21.00	•
Waregem	2	056/26 30 23	05.50 - 20.30	07.00 - 21.30	07.00 - 21.30	
Waremme	3	019/32 28 11	06.05 - 21.25	06.05 - 21.25	06.05 - 21.25	•
Waterloo	2	02/224 51 38	06.15 - 21.15	06.40 - 21.00	06.40 - 21.00	304 1
Wavre (1)	3	010/22 36 09	06.15 - 21.10	06.45 - 21.40	06.45 - 21.40	•
Welkenraedt	1	087/88 19 19	05.45 - 21.05	05.45 - 21.05	05.45 - 21.05	•
Wetteren (1)	3	09/369 02 07	05.20 - 20.00	05.40 - 20.20	05.40 - 20.20	_
Zeebrugge	2	050/54 40 02	07.25 - 14.45	07.25 - 14.45	07.25 - 14.45	-1
Zottegem	2	09/360 00 53	05.10 - 20.20	05.35 - 20.50	05.35 - 20.50	_

Remarques relatives aux heures d'ouverture

- O Emission de billets pour tous les trains
- La vente internationale directe n'est possible qu'à partir du mois d'octobre 1999
- (2) Arlon : les samedis, dimanches et jours fériés ouvert de 05.30 à 21.35 durant les périodes touristiques
- De Panne : le vendredi ouvert de 06.00 à 23.30
- (4) Lede : les dimanches et jours fériés ouvert de 05.45 à 21.00 durant les mois de juillet et août
- (5) Libramont : les samedis, dimanches et jours fériés ouvert de 06.05 à 21.00 durant les périodes touristiques
- (6) Marbehan : les samedis, dimanches et jours fériés ouvert de 05.50 à 21.05 durant les périodes touristiques
- Péruwelz : les dimanches et jours fériés ouvert de 07.55 à 15.55 durant les périodes touristiques

ANNEXES: BROCHURES DISPONIBLES

En trafic intérieur, les brochures suivantes sont à votre disposition dans les gares :

- Charte du client
- Guide du voyageur : billets, Pass et cartes
- Guide du voyageur : cartes-train
- Guide du voyageur à mobilité réduite
- B-Excursions
- Train + vélo
- En bonne voie
- Conditions générales pour le transport des voyageurs et des bagages
- Indicateur
- Bruxelles jonction Nord-Midi
- Quartier-Léopold
- Dépliants de ligne
- IC IR de poche

En trafic international, les brochures suivantes sont à votre disposition dans les gares :

- Eurostar: prix et horaires
- Eurostar: Frequent Traveller
- Thalys: prix et horaires
- TGV Bruxelles France
- TGV Bruxelles Lille
- Auto-train
- En train vers les vacances
- Inter-Rail
- L'Europe à prix doux
- Euro Domino

